

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école Saint-François-d'Assise**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise, tenue à l'école, le mardi 12 décembre 2017, 18 h 30.

**Sont présents**

Jessica Roy,	parent et présidente;
Christopher Carrie,	parent et vice-président;
Marie-Andrée Yelle,	parent, doit quitter à 20 h;
Mélissa Rudd,	parent;
Julie Bellefroid,	parent, doit quitter pour 21 h;
Sylvie Valiquette,	enseignante;
Sylvie Pelletier,	enseignante;
Élise Daigle,	enseignante;
Sonia Girard,	technicienne du service de garde;
Marie-France Moquin,	représentante de la municipalité;
Lucie Grenon,	représentante d'École-O-Village;

**Sont absents**

Élise Daigle,	enseignante;
---------------	--------------

**Est également présente**

Rachel Savoie,	directrice;
----------------	-------------

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 33 ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Jessica Roy accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ajout : Point 4 : Présidence et remplacement membre du CÉ  
Point 6 : Projet École-Eau-Courant

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier appuyé par madame Mélissa Rudd et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications.

Adopté à l'unanimité

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent

**4. PRÉSIDENTE ET REMPLACEMENT MEMBRE DU CÉ**

Une vérification a été faite auprès de la C.S. et lorsque l'on est employé, il n'est pas possible d'être président d'un Conseil d'établissement à l'école fréquenté par ses enfants.

Il est donc convenu qu'advenant le cas où Jessica serait appelée à faire du remplacement et ainsi que son dossier « employé » soit créé à la CS, le conseil d'établissement devra trouver un président remplaçant.

**5. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

Des précisions sont apportées concernant la classe jumelée de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année :  
La classe ne sera pas divisée pour les activités d'hiver ni pour l'activité de l'herbier.

Les membres consultent le tableau « projets de sorties et/ou activités éducatives 2017-2018 ».

- Le seul projet n'apparaissant pas dans le tableau est le projet avec la Factorie. Prévoir un montant d'environ 1 500 \$ pour ce projet.
- L'activité « Atelier 5 épices » n'est pas incluse dans le tableau non plus. Prévoir un montant de 1 200 \$ tous les ateliers.

Ces deux points seront ajoutés au tableau de projets de sorties.

Les montants d'activité par classe sont :

- o 001-101-201 : 59,05 \$
- o 341-431 : 80,98 \$
- o 451-541-561-651 : 70,50 \$

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-02

20CÉ1718-020

Il est proposé par madame Julie Bellefroid appuyé par madame Sylvie Valiquette et résolu:  
QUE les activités éducatives présentées soient acceptées avec l'ajout des 2 activités manquantes.

Adopté à l'unanimité

**6. ACTIVITÉ ÉCOLE-EAU-COURANT**

20CÉ1718-021

Il est proposé par madame Julie Bellefroid appuyé par madame Mélissa Rudd et résolu:  
QUE l'École st François d'Assise contribue un montant de 250 \$ pour le projet École-eau-courant organisé par École-o-village dans le cadre du programme Pacte Brome-Missisquoi.

Adopté à l'unanimité

**7. CRÉATION NOUVEAU FDS (et suivi FDS)**

Montant dans le FDS pour 2017-2018 : 32 871,45 \$

Dorénavant, il y aura 3 comptes FDS. Les montants seront divisés ainsi :

- FDS Activités/sorties : Montant total des activités prévues de 12 197,98 \$ pour 2017-2018 incluant La Factorie, les Ateliers 5 épices et la conférence sur l'Intimidation + montant de 3 155,46 \$ pour les imprévus.
- FDS cour d'école : il y a déjà un montant de 7 700 \$ qui sera déposé de l'an dernier et un autre montant sera mis cette année. Un montant de 2 300 \$ est proposé.
- FDS bibliothèque : montant déposé dans ce fond 7 518,01 \$ / 10510 \$

Voir le nouveau tableau en annexe.

20CÉ1718-022

Il est proposé par madame Melissa Rudd appuyé par madame Marie-Andrée Yelle et résolu:

D'adopter la création des nouveaux FDS tel que spécifié dans le tableau en annexe

Adopté à l'unanimité

**8. REDDITION DE COMPTES – MESURES GOUVERNEMENTALES ACCORDÉES À L'ÉCOLE**

Un montant de 22 688 \$ a été donné à l'école pour la mesure « 15025 » Partir du bon pied. Une orthopédagogue a été attribuée à la classe de 1<sup>re</sup> année pour cette mesure. S'il reste une partie du montant à la fin de l'année, un nouveau contrat pour un professionnel pourrait être ajouté dans les dernières semaines.

20CÉ1718-023

Il est proposé par madame Julie Bellefroid appuyé par monsieur Christopher Carrie et résolu:

D'accepter les redditions de comptes pour les mesures gouvernementales accordées à l'école telles que présentées par la direction.

Adopté à l'unanimité

**9. CONFÉRENCE INTIMIDATION**

Conférence de Pierre-Luc Bordeleau pour les classes de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, le 18 janvier 2018 au coût de 400 \$ activité suggérée par Pauline Thibault, SASEC. Un montant de 98 \$ viendra du budget « intimidation » et un montant de 302 \$ doit venir du FDS activités/sorties.

20CÉ1718-024

Il est proposé par monsieur Christopher Carrie appuyé par madame Jessica Roy et résolu:

D'accepter que la conférence sur l'intimidation soit présentée à l'école et d'octroyer le montant manquant via le FDS.

Adopté à l'unanimité

**10. ACTIVITÉ PARASCOLAIRE**

20CÉ1718-025

Il est proposé par madame Julie Bellefroid appuyé par monsieur Christopher Carrie et résolu:

D'accepter qu'une offre de service pour les cours d'échec soit envoyée à tous les parents pour l'hiver 2018.

Adopté à l'unanimité

**11. PORTAIL PARENT**

Le virage a été fait et l'école ne revient pas en arrière.

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-03

Il est suggéré que les parents de maternelle reçoivent le code permanent de leur enfant en septembre plutôt que d'attendre le premier bulletin.

**12. MOT DES PARENTS DU CE**

L'invitation pour la conférence « Pivotal de la participation parentale » sur le comité de parent sera présentée le 13 décembre 2017.

L'invitation sera également mise sur la page FB des parents de Frelighsburg suite à la demande de Jessica Roy.

Des lettres de remerciements aux commanditaires du Méchoui seront envoyées après la période des Fêtes.

**13. MOT DU REPRÉSENTANT DE PARENTS**

Réunion à venir le jeudi 14 décembre 2017.

Une réunion conjointe avec les commissaires a été reportée

**14. MOT DES ENSEIGNANTS**

Semaine avant le congé des Fêtes remplie d'activités (concert de musique des élèves, spectacle de jonglerie offert aux élèves, journée pyjama, dîner de Noël) en plus du marché de Noël du samedi 16 décembre. L'école ne sera pas présente au Marché le dimanche.

**15. MOT DU SERVICE DE GARDE**

Tous les points ont été discutés lors du dernier CÉ.

**16. MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Marie-France Moquin a officiellement été nommée représentante de la municipalité par le conseil municipal.

Mme Moquin demande une photo de l'école incluse dans le livret de la politique familiale. Le tout sera coordonné avec la secrétaire.

**17. MOT DE LA DIRECTION**

Mention spéciale de la direction pour féliciter l'équipe enseignante pour les nombreux défis entrepreneuriaux développés dans les classes.

**18. VARIA**

Aucun varia

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier appuyé par madame Sonia Giard et résolu :  
QUE la séance soit levée à 20 h 22.

20CÉ1718-026

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Directrice

Procès-verbal du conseil d'établissement  
École Saint-François-d'Assise

20CÉ-04

Annexe 1

**FDS**

Solde du budget FDS au 11/12/2017 22,810.00 \$

Montants déduits de ce compte depuis le début de l'année :

Cour d'école 7,700.00 \$

Activités payées 2,361.45 \$

Donc montant total disponible dans le FDS pour 2017-2018

32,871.45 \$

On repart du montant initial

32,871.45 \$

**FDS cour d'école :**

Montant de 2016-2017 promis 7,700.00 \$

Montant de 2017-2018 à transférer 3,300.00 \$ 10,000.00 \$

**FDS Activités/Sorties :**

Montant total des activités prévues 6,844.54 \$

Montant à prévoir La Factrie 1,500.00 \$

Montant à prévoir Atelier 5 épices 1,200.00 \$

Montant Conférence Intimidation 302.00 \$

Montant pour imprévus

2,514.91 \$ 12,361.45 \$

Montant déjà payé de  
2361.45 \$

**FDS bibliothèque**

10,510.00 \$